



Assemblée générale

Distr. générale
2 avril 2019
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session

Points 137 et 138 de la liste préliminaire**

Projet de budget-programme pour 2020

Planification des programmes

Projet de budget-programme pour 2020

Titre IX Contrôle interne

Chapitre 30 Contrôle interne

Programme 26 Contrôle interne

Table des matières

	<i>Page</i>
Avant-propos	3
Orientations générales.	4
A. Projet de plan-programme pour 2020 et exécution du programme en 2018***.	7
B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020****.	18
Annexes	
I. Organigramme et répartition des postes	33
II. Récapitulatif, par composante et sous-programme, des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes permanents et aux postes temporaires	34

* Deuxième nouveau tirage pour raisons techniques (30 mai 2019).

** [A/74/50](#).

*** Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution [72/266 A](#), la partie consacrée au plan-programme et à l'exécution du programme est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination.

**** Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution [72/266 A](#), la partie consacrée aux postes et aux objets de dépense autres que les postes est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.





Avant-propos

À mesure que le contexte mondial évolue, la communauté internationale exige que les travaux et l'action de l'Organisation des Nations Unies soient plus transparents et plus responsables. Mon Bureau fournit des services visant à favoriser l'instauration de conditions propices à l'accomplissement de la mission de l'Organisation. L'ONU est ainsi mieux à même de servir ses bénéficiaires et d'avoir une influence positive notable dans le monde entier.

Lorsque j'ai pris mes fonctions à la tête du Bureau des services de contrôle interne (BSCI), j'ai fait mien le mandat du Bureau, à savoir assurer un contrôle efficace et efficient qui permette à l'Organisation de contribuer à faire des grands objectifs de la Charte des Nations Unies une réalité mondiale.

Dans son rôle d'agent du changement visant à promouvoir une gestion responsable des ressources, une culture de la responsabilité et de la transparence et l'amélioration de l'exécution des programmes, mon Bureau apportera un appui constant aux entités des Nations Unies afin que leurs activités puissent avoir d'importants effets positifs. Le Bureau continuera de fournir une assistance pour renforcer les initiatives de l'Organisation, notamment le dispositif d'application du principe de responsabilité, la gestion axée sur les résultats, la gestion du risque institutionnel et le dispositif de contrôle interne. Le contrôle ainsi exercé favorise l'instauration d'une culture de gestion du risque institutionnel axée sur les risques les plus importants que sont notamment le harcèlement sexuel, les représailles et la sécurité de l'informatique et des communications. Nous sommes bien conscients de l'ampleur et de la complexité de ces entreprises, en particulier dans le contexte des réformes de l'ONU et d'autres impératifs en matière de gestion.

Les divisions du BSCI s'emploient à favoriser le renforcement mutuel des connaissances et la sensibilisation. Grâce à la création de valeur, permise par la synergie entre divisions, et à la préservation de valeur, obtenue en ciblant les risques existants et nouveaux, nous pouvons atténuer les risques et axer nos efforts sur l'obtention de résultats fructueux.

J'ai pu constater que les analyses réalisées par le BSCI dans le cadre des missions achevées produisent des informations riches d'enseignements et susceptibles d'aider à définir des améliorations systématiques qui peuvent ensuite être formulées et intégrées dans des directives institutionnelles destinées à de futures missions. Le Bureau, comme le reste de l'Organisation, est ainsi en mesure de tirer les enseignements de lacunes systémiques, de définir les meilleures solutions à adopter et d'optimiser l'efficacité de son action.

La Secrétaire générale adjointe
aux services de contrôle interne
(Signé) Heidi **Mendoza**

Orientations générales

Mandat et considérations générales

- 30.1 Le Bureau des services de contrôle interne aide le Secrétaire général à s'acquitter de ses responsabilités concernant le contrôle interne des ressources et du personnel de l'Organisation en fournissant des services d'audit interne, d'inspection, d'évaluation et d'investigation. Ce mandat découle des priorités arrêtées dans les résolutions et décisions de l'Assemblée générale, notamment les résolutions [48/218 B](#), [54/244](#), [59/272](#), [64/263](#) et [69/253](#). Le Bureau contribue à renforcer la capacité de l'Organisation de recenser, d'évaluer et d'atténuer les risques et l'aide à continuer d'améliorer son dispositif d'application du principe de responsabilité.
- 30.2 À cette fin, le Bureau : a) propose des mesures visant à aider l'Organisation à améliorer les processus de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle ; b) fournit des évaluations indépendantes, un appui et des conseils afin de faciliter une prise de décisions efficace ; c) procède à des examens indépendants de l'efficacité des programmes et activités de l'Organisation.

Lien avec la Charte des Nations Unies, les objectifs de développement durable et d'autres grands textes

- 30.3 Le Bureau se réfère à son mandat pour définir les produits devant lui permettre d'atteindre l'objectif de chaque sous-programme. Ces objectifs vont dans le sens du but poursuivi par l'Organisation, à savoir, comme il est dit à l'Article 1 de la Charte des Nations Unies, « être un centre où s'harmonisent les efforts des nations vers [des] fins communes ». Les buts énumérés à l'Article 1 de la Charte se retrouvent dans les objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. La figure 30.I illustre la façon dont les objectifs et, partant, les produits prévus s'articulent avec les objectifs de développement durable.

Figure 30.I

Lien entre les sous-programmes et les objectifs de développement durable



Stratégie pour 2020 et facteurs externes

- 30.4 En 2020, dans le cadre de ses activités ordinaires que sont notamment les audits internes, les évaluations, les inspections et les investigations, le Bureau compte évaluer la mise en œuvre d'initiatives de réforme spécifiques. Les audits, les évaluations et les inspections à mener sont de plus en plus complexes du fait de la délégation de pouvoirs. Le Bureau devra donc adapter ses méthodes à l'évolution du modèle de gestion, qui se caractérise par une prise de décisions plus proche de la prestation de services. Le Bureau s'attachera : à contribuer à la mise en œuvre des processus de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle ; à renforcer la responsabilité et accroître l'efficacité, l'efficience et l'impact de l'exécution des programmes ; à améliorer encore l'application du principe de responsabilité en menant des investigations sur les éventuels cas de violation des règles ou règlements, d'irrégularité de gestion, de faute professionnelle, de gaspillage des ressources ou d'abus d'autorité.
- 30.5 Pour ce faire, il publiera en temps voulu des rapports de qualité sur ses activités d'inspection, d'évaluation, d'audit interne et d'investigation, dans le plein respect des normes internationales en vigueur et du mandat que lui a confié l'Assemblée générale. Le Bureau soumet à l'Assemblée deux résumés annuels de ses travaux, divisés en deux parties, l'une consacrée au maintien de la paix et l'autre aux autres activités. En outre, conformément à la résolution [69/253](#) de l'Assemblée générale, les rapports d'audit et d'évaluation internes sont publiés sur le site Web du BSCI dans les 30 jours suivant leur parution.
- 30.6 Le Bureau coordonne ses travaux avec ceux du Comité des commissaires aux comptes et du Corps commun d'inspection et entretient des relations de travail étroites avec les autres organes chargés de fonctions de contrôle du système des Nations Unies.
- 30.7 En ce qui concerne les facteurs externes, l'hypothèse ci-après a été retenue lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2020 : aucun problème de sécurité ne viendra entraver l'accès aux programmes. Le Bureau atteindra son objectif, qui consiste notamment à fournir des services de contrôle fiables, tout en maintenant son indépendance opérationnelle.
- 30.8 Le Bureau prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. Conformément à la stratégie de l'Organisation en matière de parité des sexes, il renforcera le contrôle systématique de la prise en compte de ces questions dans les activités du Secrétariat en vue d'atteindre les objectifs en matière de parité des sexes. Ainsi, la Division de l'audit interne analysera, dans le cadre de l'évaluation des risques de projets, tout risque relatif aux questions de genre afin de veiller à ce que les questions importantes en la matière soient systématiquement mises en évidence et prises en compte dans ses audits. De son côté, la Division de l'inspection et de l'évaluation procédera à ses évaluations conformément aux documents d'orientation du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation sur l'intégration des droits de la personne et des questions de genre dans les activités d'évaluation et sur l'évaluation de la prise en compte institutionnelle de ces questions.

Activités d'évaluation

- 30.9 Les évaluations et auto-évaluations qui ont été menées à bien en 2018 et dont la liste est donnée ci-après ont orienté l'établissement du plan-programme pour 2020 :
- a) Auto-évaluation de la Division de l'audit interne sur la qualité interne, visant à déterminer si les missions d'audit sont conformes aux Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne et aux procédures de la Division ;
 - b) Auto-évaluation du Bureau de la Secrétaire générale adjointe sur l'actualité et la qualité des données du système automatisé de suivi de l'application des recommandations du Bureau.
- 30.10 Les conclusions issues des auto-évaluations mentionnées au paragraphe 30.9 ont été prises en compte dans l'établissement du plan-programme pour 2020. L'auto-évaluation de la Division de l'audit

interne a permis d'établir, dans le cadre de l'examen interne de la qualité, que les missions considérées étaient dans l'ensemble conformes aux Normes internationales et de recenser des possibilités d'amélioration dans les domaines du contrôle de gestion et de l'évaluation des risques de fraude. La Section des pratiques professionnelles de la Division a formulé diverses recommandations visant à remédier à ces questions afin d'améliorer encore la portée et la qualité de ses audits. L'auto-évaluation du système automatisé de suivi des recommandations du Bureau a permis de constater que, si le laps de temps entre la formulation des recommandations et l'achèvement de la saisie des données a été raccourci, d'autres améliorations restaient à apporter pour atteindre l'objectif d'un délai de 15 jours. Des problèmes d'exactitude et d'exhaustivité des données, imputables à l'insuffisance des dispositifs de contrôle des données saisies et à l'impossibilité d'adapter l'application en question à la situation, ont également été relevés. Le Bureau a pris des mesures pour assurer la saisie en temps opportun et l'exactitude des données.

30.11 Il est prévu de procéder aux auto-évaluations ci-après en 2020 :

- a) Auto-évaluation de la Division de l'audit interne ;
- b) Auto-évaluation de la Division de l'inspection et de l'évaluation ;
- c) Auto-évaluation de la Division des enquêtes ;
- d) Auto-évaluation du système de suivi des recommandations du BSCI par le Bureau de la Secrétaire générale adjointe.

A. Projet de plan-programme pour 2020 et exécution du programme en 2018

Programme de travail



Sous-programme 1 Audit interne

1. Objectif

- 30.12 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'améliorer les processus de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle au sein de l'Organisation afin de renforcer la transparence et la responsabilité.

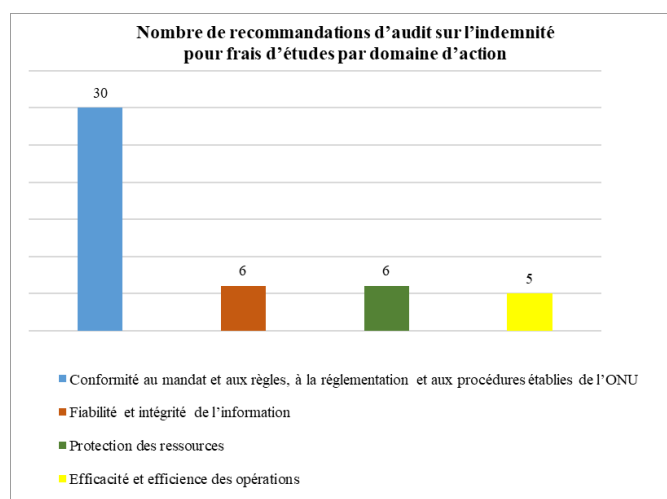
2. Lien avec les objectifs de développement durable

- 30.13 De nature à faciliter l'exécution de diverses activités, l'objectif est lié à tous les objectifs de développement durable.

3. Coup de projecteur sur l'un des résultats obtenus en 2018

Amélioration de l'administration du versement de l'indemnité pour frais d'études

En 2018, le sous-programme a mené environ 150 missions d'audit et de conseil axées sur les risques afin d'améliorer les processus de l'Organisation en matière de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle. Un audit thématique du versement de l'indemnité pour frais d'études a notamment été inscrit dans le plan de travail annuel du sous-programme, du fait des risques associés au traitement des demandes et au paiement de ces indemnités. Des audits ont été menés dans ce domaine dans neuf lieux. Au cours de la période considérée, une somme totale de 211 millions de dollars, correspondant à 18 966 demandes d'indemnités, a été versée. La vérification d'un échantillon de 1 729 demandes portant sur un montant total de 21,5 millions de dollars a permis de déterminer les domaines où il fallait :



- Améliorer le contrôle de la délégation de pouvoirs ;
- Veiller à la cohérence de l'interprétation des directives ;
- Renforcer les mécanismes de suivi des versements et le recouvrement des avances versées au titre de l'indemnité pour frais d'études ainsi que des indemnités versées en l'absence de pièces justificatives suffisantes ;

- d) Veiller à ce que les informations fournies par les membres du personnel soient complètes et exactes ;
- e) Renforcer les mécanismes de prévention de la fraude et former le personnel.

Pour remédier aux problèmes constatés lors des audits, le Bureau a formulé 47 recommandations. Les clients les ont toutes acceptées et mis en œuvre des plans d'action pour les appliquer (voir figure ci-dessus).

Des résultats concrets

Concrètement, les activités menées ont permis d'améliorer l'administration du versement de l'indemnité pour frais d'études, ainsi qu'en témoignent les éléments suivants : a) le Secrétariat a publié, en 2018, quatre nouvelles instructions administratives et circulaires sur l'indemnité, qui ont remédié à certains des problèmes mis en évidence dans les audits réalisés ; b) sept mesures de recouvrement ont été prises. Ce résultat illustre ce qui a été fait en 2018 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

-
- 30.14 L'un des résultats escomptés pour 2018, à savoir l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience avec lesquelles les activités prescrites sont exécutées et le renforcement de la responsabilisation des directeurs de programme (voir projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été atteint, ainsi que l'attestent les 99,6 % de recommandations d'audit acceptées par les directeurs de programme en matière de responsabilité, d'efficacité et d'efficience.

4. Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Une deuxième ligne de défense renforcée au sein de l'Organisation

En 2018, le Secrétaire général a lancé divers projets de réforme visant à transformer l'Organisation.

Sa réforme de la gestion, qui restructure le modèle de gestion en renforçant la responsabilité et la transparence, vise la décentralisation, laquelle passe par une plus grande délégation des pouvoirs à tous les niveaux de gestion dans l'ensemble de l'Organisation. Cette réforme prévoit notamment la mise en place de mécanismes visant à garantir une deuxième ligne de défense, en particulier dans le cadre de la transformation et de l'application du principe de responsabilité, en vue de renforcer les fonctions de gestion des risques et de conformité aux règles, ainsi que les dispositifs de responsabilisation de l'Organisation. Cette deuxième ligne de défense repose sur un système de contrôle financier efficace, la gestion du risque institutionnel, une solide fonction de conformité, l'assurance de la qualité des processus administratifs clefs et la promotion de normes déontologiques.

Une réponse adaptée à la situation

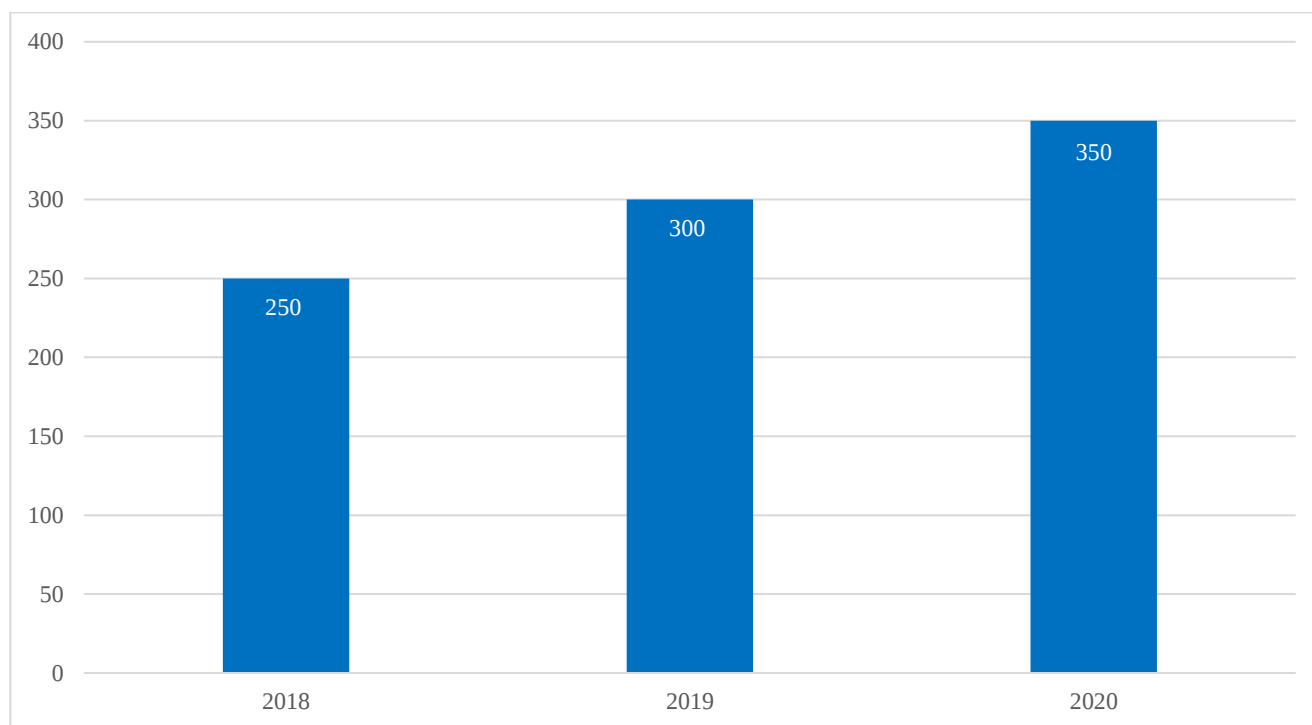
Il faut veiller à ce que l'efficacité de la deuxième ligne de défense soit évaluée après la mise en œuvre des propositions présentées.

En réponse, en 2020, le Bureau s'attachera à évaluer l'adéquation et l'efficacité de la deuxième ligne de défense du Secrétariat en réalisant une série d'audits. Ces derniers permettront d'examiner le rôle de la deuxième ligne de défense dans le cadre général de la structure de gouvernance de l'Organisation et donneront lieu à des recommandations visant à améliorer les fonctions de gestion des risques, de conformité et de contrôle.

Des résultats concrets

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir le renforcement d'une deuxième ligne de défense. Concrètement, si le résultat est atteint, le nombre total de recommandations portant sur la deuxième ligne de défense qui auront été acceptées et mises en œuvre augmentera, comme indiqué dans la figure. S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

Mesure de résultat : nombre de recommandations d'audit portant sur la deuxième ligne de défense



- 30.15 Le mandat qui lui a été confié au titre du sous-programme continuera de guider le Bureau dans la conduite de ses activités et de servir de cadre pour la livraison de ses produits.

5. Produits retenus pour la période 2018-2020

- 30.16 On trouvera dans le tableau 30.1 les produits retenus pour la période 2018-2020, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 30.1

Sous-programme 1 : produits retenus pour la période 2018-2020, par catégorie et sous-catégorie

	2018 Produits prévus	2018 Produits livrés	2019 Produits prévus	2020 Produits prévus
Produits quantifiés				
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	1	1	1	1
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	12	12	12	12
Produits non quantifiés				
E. Activités d'appui				
Justice interne et contrôle interne				



Sous-programme 2 Inspection et évaluation

1. Objectif

- 30.17 L'objectif auquel le sous-programme contribue est de renforcer la responsabilité, d'accroître l'efficacité, l'efficience et l'impact de l'exécution des programmes, d'en tirer des enseignements et d'en améliorer la pertinence.

2. Lien avec les objectifs de développement durable

- 30.18 De nature à faciliter l'exécution de diverses activités, l'objectif est lié à tous les objectifs de développement durable.

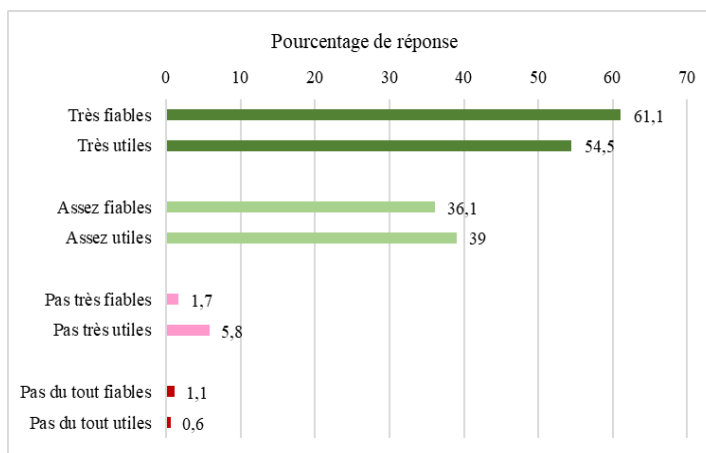
3. Coup de projecteur sur l'un des résultats obtenus en 2018

Reconnaissance par le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale et les directeurs de programme de l'utilité accrue des évaluations

En 2018, dans le cadre du sous-programme, ont été menées à bien huit évaluations portant sur les entités et situations suivantes : le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, le Bureau des affaires de désarmement, le Bureau de la gestion des ressources humaines du Département de la gestion, le Département de l'information, le Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux, le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé, le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit et le Bureau de la Représentante

spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence contre les enfants, le transfert de commandement du personnel en tenue de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) et de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) et les mesures prises par les opérations de maintien de la paix face à divers problèmes en matière de protection des civils. Le rapport sur le Mécanisme international a été examiné par le Conseil de sécurité, tandis que ceux portant sur le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, le Bureau des affaires de désarmement, le Bureau des ressources humaines du Département de la gestion, le Département de l'information et les bureaux des trois Représentantes spéciales du Secrétaire général seront présentés au Comité du programme et de la coordination en 2019.

Sept examens triennaux de l'application des recommandations issues des évaluations de 2015 du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, du Centre du commerce international, de la Commission économique pour l'Amérique latine et les



Caraïbes, de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) ont également été achevés et présentés au Comité du programme et de la coordination dans le cadre du sous-programme. Ce chiffre correspond à plus du double du nombre de rapports triennaux examinés par le Comité lors des sessions précédentes (trois en 2016, un en 2014 et trois en 2012). Ces rapports triennaux ont aidé le Comité à formuler des recommandations à l'Assemblée générale sur les moyens d'accroître la pertinence, l'efficacité et l'efficacité des sept entités concernées.

Des résultats concrets

Concrètement, les activités menées ont permis d'améliorer les processus décisionnels au sein du Secrétariat et d'éclairer les délibérations des États Membres. Parmi les résultats obtenus figurent :

- a) L'évaluation de l'ancien Bureau de la gestion des ressources humaines, citée dans plusieurs parties du rapport du Secrétaire général intitulé « Un nouveau modèle de gestion pour l'Organisation des Nations Unies : étude comparative des structures de gestion des ressources humaines » ([A/73/366](#)), qui portent sur l'analyse et l'élaboration des politiques, les questions de gestion stratégique des ressources humaines, le suivi de la délégation des pouvoirs et les difficultés structurelles ;
- b) L'évaluation du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux, que le Conseil de sécurité a accueillie avec satisfaction dans sa résolution [2422 \(2018\)](#) ; dans cette résolution, le Conseil a également prié le Mécanisme de veiller à la pleine application des recommandations encore en instance du Bureau, notamment en ce qui concerne l'accroissement des capacités de gestion des surcroûts de travail, l'amélioration du moral du personnel, le renforcement de l'intégration des bureaux en une seule institution et la prise en compte d'approches soucieuses des questions de genre dans les services d'appui et de protection de témoins ;
- c) Les remerciements exprimés par la nouvelle Secrétaire générale adjointe à la communication globale, qui a jugé à la fois utile et opportune l'évaluation du Département de l'information, car celle-ci a été menée à un moment où le Département dressait un état des lieux de ses activités de communication et traçait ses orientations futures. Les conclusions de l'évaluation ont été prises en compte dans les propositions que le Département a formulées sur sa transformation ;
- d) L'évaluation du Bureau des affaires de désarmement, qui a été bien accueillie par les hauts responsables du Bureau lors d'une série d'exposés présentés à la fin de l'évaluation. Les cinq grandes recommandations émises ont toutes été acceptées ;
- e) L'évaluation du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, axée sur les multiples processus de planification du Département, qui a été accueillie favorablement par les hauts responsables du Département, toutes les recommandations ayant été acceptées ;
- f) L'évaluation du transfert de commandement des contingents à la MINUSMA et à la MINUSCA, qui a mis en évidence la divergence des pratiques de l'Organisation en matière de divulgation d'informations selon qu'il s'agissait d'allégations d'exploitation et d'atteintes sexuelles ou d'allégations d'autres violations des droits de l'homme commises par son personnel en uniforme. Dans le prolongement du rapport, un certain nombre de départements et de bureaux, dont le Département des opérations de maintien de la paix, le Département de l'appui aux missions, le Département des affaires politiques, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et le Bureau des affaires juridiques ont décidé de prendre les mesures nécessaires pour revoir et harmoniser les pratiques de communication de l'information dans ce domaine ;
- g) L'évaluation de l'efficacité des mesures opérationnelles prises par les missions face aux problèmes liés à la protection des civils, qui a été reconnue pour sa méthode novatrice et a été bien accueillie. Toutes les recommandations ont été acceptées par le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de l'appui aux missions.

En outre, les enquêtes réalisées une fois les évaluations susmentionnées achevées ont permis de déterminer la fiabilité et l'utilité d'ensemble des rapports d'évaluation. Environ 95 % des 329 personnes interrogées ont trouvé les évaluations « très » ou « assez » fiables et « très » ou « assez » utiles. Ce résultat illustre ce qui a été fait en 2018 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

- 30.19 Comme précédemment indiqué, l'un des résultats escomptés pour 2018, à savoir le renforcement de la contribution aux mécanismes de prise de décisions des États Membres et l'accroissement de la capacité du Secrétariat de prendre les mesures voulues sur la base des inspections et évaluations de l'efficacité et de l'efficience des programmes, des activités thématiques, des capacités d'auto-évaluation, de la pertinence des procédures administratives et de la conformité des activités menées par le Bureau des services de contrôle interne avec les mandats (voir projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été atteint.

4. Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Évaluation ciblée visant à améliorer la prise de décisions sur la réforme de l'Organisation des Nations Unies et les questions relatives aux objectifs de développement durable

Les évaluations récentes ont eu principalement pour objectif de faciliter la prise de décisions dans le contexte des initiatives de réforme de l'ONU et de l'intégration des activités visant à appuyer la réalisation des objectifs de développement durable dans l'Organisation. En 2017, l'évaluation du Cabinet du Secrétaire général a fourni à l'équipe de transition des informations qui ont contribué à renforcer l'efficacité et les activités de planification stratégique du Cabinet. Dans l'évaluation thématique des commissions régionales effectuée en 2017, il a été recommandé de formuler une stratégie visant à renforcer les capacités de ces entités dans le domaine des statistiques relatives aux objectifs de développement durable. Les évaluations du Département de l'information et du Bureau des affaires de désarmement menées en 2018 ont permis de mesurer le degré d'intégration des objectifs dans leurs travaux. Dans le cas du Bureau des affaires de désarmement, il a été recommandé que son programme de travail soit plus explicitement adapté aux objectifs. L'évaluation de 2018 du Bureau de la gestion des ressources humaines a contribué directement au projet de réforme de la gestion des fonctions relatives aux ressources humaines.

Une réponse adaptée à la situation

Il s'agira désormais de fournir davantage de données d'évaluation sur les résultats des réformes de l'ONU et les efforts déployés par l'Organisation pour appuyer la réalisation des objectifs.

En réponse, le Bureau mettra davantage l'accent sur les évaluations portant sur ces deux domaines. Une évaluation thématique en cours, qui doit s'achever en 2019, permettra d'analyser le degré général de préparation et la cohérence des politiques des entités du Secrétariat en ce qui concerne les objectifs, et les évaluations des activités du Programme des Nations Unies pour l'environnement, du Bureau des affaires juridiques et du Bureau des affaires spatiales permettront de déterminer en quoi leurs travaux aident les États Membres à atteindre ces objectifs. Sur la base de son évaluation des risques, en 2020, le Bureau procédera à un contrôle des initiatives de réforme en menant des évaluations du nouveau Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, du nouveau Bureau de la coordination des activités de développement et du système des coordonnateurs résidents. Le Bureau évaluera également plus avant les entités du Secrétariat chargées d'aider les États Membres à mettre en œuvre le Programme 2030, notamment le Département des affaires économiques et sociales, le Bureau de la Haute Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, le Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique (et notamment son appui au Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique) et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

Des résultats concrets

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir la facilitation de la prise de décisions par les États Membres sur la réforme de l'ONU et les questions relatives aux objectifs de développement durable, et le renforcement de la capacité du Secrétariat de prendre des mesures adéquates pour accroître la pertinence, l'efficience et l'efficacité de ses programmes.

Le résultat, s'il est atteint, se concrétisera par toutes les évaluations qui auront été utilisées par les États Membres et/ou les directeurs de programme pour éclairer la prise de décisions sur la réforme de l'ONU et les contributions à la réalisation des objectifs, ainsi que par le nombre d'utilisateurs qui se déclarent satisfaits de la qualité et de l'utilité des rapports de la Division de l'inspection et de l'évaluation sur ces questions. S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

Mesure des résultats : accroissement du nombre d'évaluations des réformes du Secrétariat et des contributions connexes visant à appuyer la réalisation des objectifs de développement durable

2018	2019	2020
Évaluations ad hoc pour la prise de décisions sur la réforme de l'Organisation et sur les questions relatives aux objectifs de développement durable • Bureau des affaires de désarmement • Département de l'information • Bureau de la gestion des ressources humaines	Instauration d'un dialogue entre les directeurs de programme sur l'évaluation de la réforme de l'Organisation et sur les questions relatives aux objectifs de développement durable • Programme des Nations Unies pour l'environnement • Bureau des affaires juridiques • Préparation du Bureau des affaires spatiales à la réalisation des objectifs de développement durable Préparation à la mise en œuvre des objectifs de développement durable	Adoption d'une démarche structurée pour l'évaluation de la réforme de l'Organisation et des questions liées aux objectifs de développement durable • Département des affaires économiques et sociales • Bureau de la Haute Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement • Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique • Office des Nations Unies contre la drogue et le crime • Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix • Bureau de la coordination des activités de développement • Système des coordonnateurs résidents

30.20 On trouvera dans le tableau 30.2 les produits retenus pour la période 2018-2020, classés par catégories et sous-catégories, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

5. Produits retenus pour la période 2018-2020

30.21 On trouvera dans le tableau ci-après les produits retenus pour la période 2018-2020, classés par catégorie et sous-catégorie, qui permettront d'atteindre l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 30.2

Sous-programme 2 : produits retenus pour la période 2018-2020, par catégorie et sous-catégorie

	<i>2018 Produits prévus</i>	<i>2018 Produits livrés</i>	<i>2019 Produits prévus</i>	<i>2020 Produits prévus</i>
Produits quantifiés				
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	9	8	9	8
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	49	46	49	46
Produits non quantifiés				
E. Activités d'appui				
Justice interne et contrôle interne				

6. Principaux écarts et variations concernant les produits**Variation entre les prévisions pour 2020 et pour 2019**

- 30.22 S'agissant de la documentation destinée aux organes délibérants et des services fonctionnels pour les réunions, les variations s'expliquent principalement par le fait que les examens triennaux de l'application des recommandations issues des évaluations des divers programmes que le Comité du programme et de la coordination a approuvées auront lieu en 2020.



Sous-programme 3 Investigations

1. Objectif

- 3.23 L'objectif auquel le sous-programme contribue est de veiller à l'application du principe de responsabilité dans l'ensemble de l'Organisation.

2. Lien avec les objectifs de développement durable

- 3.24 De nature à faciliter l'exécution de diverses activités, l'objectif est lié à tous les objectifs de développement durable.

3. Coup de projecteur sur l'un des résultats obtenus en 2018

Renforcement du dispositif d'investigation

En 2018, des mesures ont été engagées pour renforcer et professionnaliser les enquêtes portant sur les faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles. À la lumière des enseignements tirés d'une enquête à grande échelle menée en République centrafricaine sur l'exploitation et les atteintes sexuelles, le Bureau a organisé à New York et à Entebbe (Ouganda) une série de cours sur l'audition des mineurs, qui a permis de former au total 56 enquêteurs du Bureau et d'autres services d'investigation des Nations Unies. Élaborée et dispensée en partenariat avec une organisation non gouvernementale de défense des enfants, la formation visait à faire en sorte que l'audition des enfants ayant subi des atteintes sexuelles soit menée avec tact et selon une approche centrée sur les victimes de manière à garantir la recevabilité en justice des témoignages recueillis. En outre, en collaboration avec

la Coordinatrice spéciale chargée d'améliorer les moyens d'action de l'Organisation des Nations Unies face à l'exploitation et aux atteintes sexuelles, un formulaire de signalement a été élaboré, adopté et expérimenté au sein de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo. Par ailleurs, en janvier 2018, en partenariat avec un État Membre, quatre stages de formation aux enquêtes (deux à Entebbe, un à Montevideo, un à Katmandou) ont été dispensés à 103 enquêteurs nationaux de 32 pays fournissant des contingents. Ces stages visaient à renforcer les capacités d'investigation des membres des contingents chargés d'enquêter au nom de leur État sur les manquements de soldats de la paix des Nations Unies.

Des résultats concrets

Les activités menées ont contribué à l'obtention du résultat, à savoir renforcer la sensibilisation du personnel des Nations Unies à la nécessité de prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles et de prendre des mesures adéquates pour y faire face.



Stage de formation d'enquêteurs nationaux à Katmandou (2018).
Source : Carol Rumens

Concrètement, des mesures plus rapides et plus ciblées ont été prises en cas de plaintes pour exploitation et atteintes sexuelles, y compris celles émanant de pays fournisseurs de contingents, et une approche centrée sur les victimes a été adoptée lors de l'audition des mineurs victimes et témoins de faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles. Les enquêtes sur l'exploitation et les atteintes sexuelles s'achèvent désormais dans un délai moyen de 6,8 mois (contre 12,4 mois en 2015). Ce résultat illustre ce qui a été fait en 2018 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

- 3.25 Comme indiqué ci-dessus, l'un des résultats escomptés pour 2018, à savoir le renforcement de la sensibilisation du personnel des Nations Unies, et notamment des directeurs de programme, en vue de prévenir les manquements et d'y réagir comme il se doit (voir projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été atteint.

4. Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Focalisation sur les enquêtes sur les faits de harcèlement sexuel

En février 2018, le Secrétaire général a annoncé que les enquêtes sur tous les faits de harcèlement sexuel dénoncés relèveraient du sous-programme. Une équipe spécialisée chargée d'enquêter sur les affaires de harcèlement sexuel devait être créée. En annonçant cette initiative, le Secrétaire général a réaffirmé qu'en tant qu'institution de référence, l'Organisation devait s'engager à promouvoir un environnement inclusif dans lequel toute personne est valorisée et respectée. Un milieu de travail harmonieux, sûr et civil est essentiel à l'exécution des missions en faveur des personnes que sert l'Organisation.

Une réponse adaptée à la situation

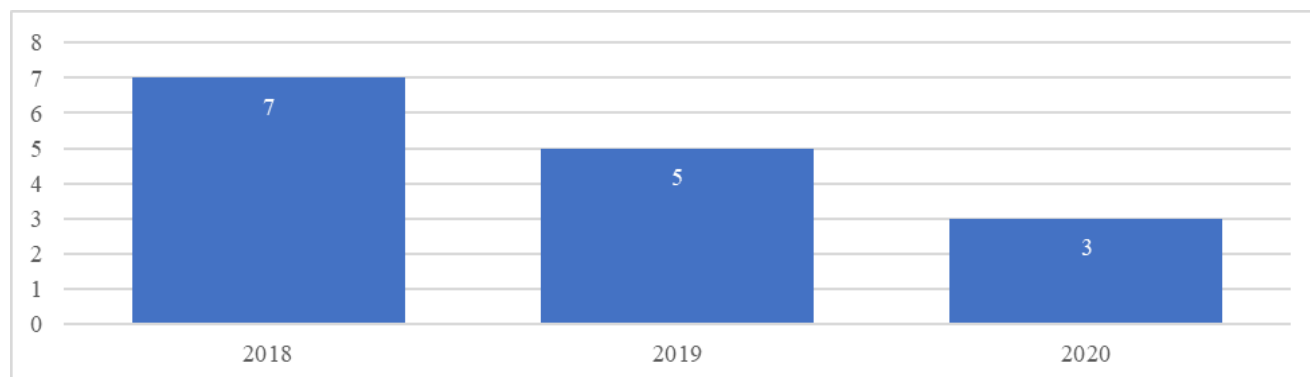
La difficulté tient à l'absence d'effectifs spécifiquement chargés de donner suite aux plaintes pour harcèlement sexuel et d'enquêter à ce sujet, ainsi qu'au manque d'enquêteurs ayant une expérience concrète en matière de harcèlement sexuel. En réponse, en 2020, le Bureau continuera, comme il le fait depuis 2019, à recruter des enquêteurs ayant de l'expérience en matière de harcèlement sexuel. Il continuera à mettre en œuvre une procédure de traitement des plaintes plus rapide et plus réactive et créera à l'intention de l'ensemble du système des Nations Unies un module de formation consacré aux enquêtes et aux auditions des victimes de harcèlement sexuel.

Des résultats concrets

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir l'achèvement plus rapide des enquêtes sur les faits de harcèlement sexuel.

S'il est atteint, le résultat sera attesté par la réduction à trois mois du délai moyen des enquêtes. S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

Mesure de résultat : délai moyen des enquêtes sur les faits de harcèlement sexuel (nombre de mois)



- 30.26 Le mandat qui lui a été confié au titre du sous-programme continuera de guider le Bureau dans la conduite de ses activités et de servir de cadre pour la livraison de ses produits.

5. Produits retenus pour 2020

- 30.27 On trouvera dans le tableau 30.3 les produits retenus pour 2020, classés par catégorie et sous-catégorie, qui devraient contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 30.3

Sous-programme 3 : produits retenus pour 2020, par catégorie et sous-catégorie

Produits non quantifiés

E. Activités d'appui

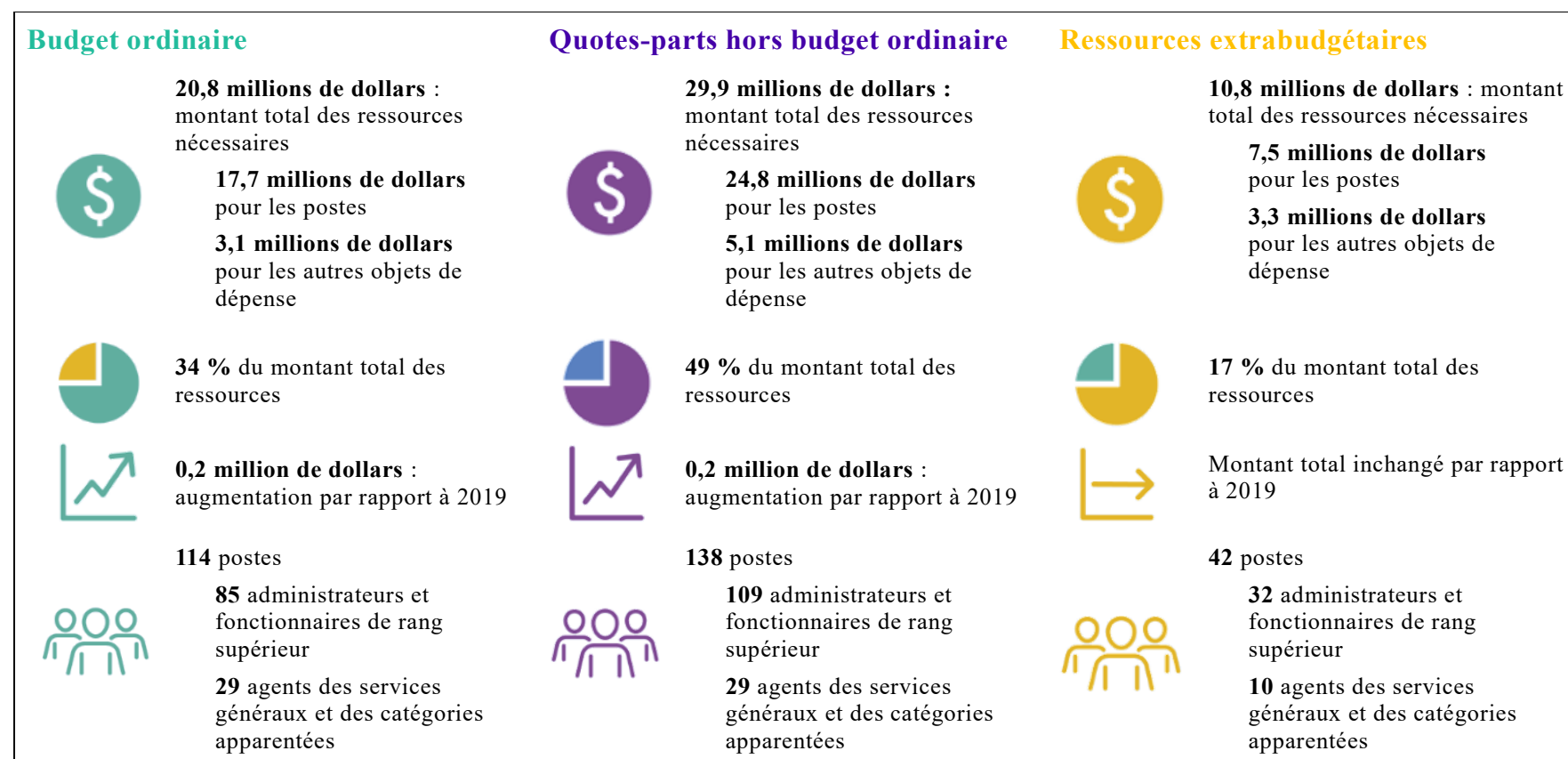
Justice interne et contrôle interne

3B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Vue d'ensemble

30.28 On trouvera dans la figure 30.II et le tableau 30.4 des informations sur les ressources financières et les postes nécessaires pour 2020, répartis entre le budget ordinaire et les quotes-parts hors budget ordinaire et les ressources extrabudgétaires qu'il est prévu de recevoir.

Figure 30.II
2020 en chiffres



Note : Avant actualisation des coûts.

Tableau 30.4

Ressources financières et postes, par composante, sous-programme et source de financement : vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	<i>Budget ordinaire</i>			<i>Quotes-parts hors budget ordinaire</i>			<i>Ressources extrabudgétaires</i>			<i>Total</i>		
	<i>2019 (crédits ouverts)</i>	<i>2020 (prévisions avant actualisation des coûts)</i>	<i>Variation</i>	<i>2019 (estimations)</i>	<i>2020 (prévisions)</i>	<i>Variation</i>	<i>2019 (estimations)</i>	<i>2020 (prévisions)</i>	<i>Variation</i>	<i>2019 (estimations)</i>	<i>2020 (prévisions)</i>	<i>Variation</i>
Ressources financières												
Direction exécutive et administration	1 505,2	1 505,2	–	–	–	–	–	–	–	1 505,2	1 505,2	–
Programme de travail												
1. Audit interne	8 372,9	8 372,9	–	16 455,7	16 570,2	114,5	10 453,9	10 453,9	–	35 282,5	35 397,0	114,5
2. Inspection et évaluation	3 890,0	3 890,0	–	1 894,8	1 992,1	97,3	–	–	–	5 784,8	5 882,1	97,3
3. Investigations	5 447,3	5 689,4	242,1	10 602,4	10 673,1	70,7	376,4	376,4	–	16 426,1	16 738,9	312,8
Total partiel (programme de travail)	17 710,2	17 952,3	242,1	28 952,9	29 235,4	282,5	10 830,3	10 830,3	–	57 493,4	58 018,0	524,6
Appui au programme	1 353,7	1 353,7	–	732,8	674,7	(58,1)	–	–	–	2 086,5	2 028,4	(58,1)
Total	20 569,1	20 811,2	242,1	29 685,7	29 910,1	224,4	10 830,3	10 830,3	–	61 085,1	61 551,6	466,5
Postes												
Direction exécutive et administration	8	8	–	–	–	–	–	–	–	8	8	–
Programme de travail												
1. Audit interne	44	44	–	75	83	8	42	42	–	160	169	9
2. Inspection et évaluation	22	22	–	7	9	2	–	–	–	29	31	2
3. Investigations	33	33	–	43	42	(1)	–	–	–	76	75	(1)
Total partiel (programme de travail)	99	99	–	125	134	9	42	42	–	265	275	10
Appui au programme	7	7	–	4	4	–	–	–	–	11	11	–
Total	114	114	–	129	138	9	42	42	–	284	294	10

Budget ordinaire : vue d'ensemble

- 30.29 On trouvera dans les tableaux 30.5 et 30.6 des informations sur le montant des ressources financières et les postes qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2020 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte. Le montant demandé permet de financer l'exécution des mandats dans leur intégralité, d'une manière efficace et rationnelle.

Tableau 30.5

Évolution des ressources financières, par composante et grande catégorie de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements					2020 (prévisions avant actualisation des coûts)	Actualisation des coûts	2020 (prévisions après actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage			
Composante										
Direction exécutive et administration	1 459,3	1 505,2	—	—	—	—	—	1 505,2	67,2	1 572,4
Programme de travail	18 454,2	17 710,2	—	—	242,1	242,1	1,4	17 952,3	739,4	18 691,7
Appui au programme	1 515,1	1 353,7	—	—	—	—	—	1 353,7	45,0	1 398,7
Total	21 428,6	20 569,1	—	—	242,1	242,1	1,2	20 811,2	851,6	21 662,8
Grandes catégories de dépenses										
Postes	18 873,8	17 673,3	—	—	6,9	6,9	—	17 680,2	797,3	18 477,5
Autres objets de dépense	2 554,9	2 895,8	—	—	235,2	235,2	8,1	3 131,0	54,3	3 185,3
Total	21 428,6	20 569,1	—	—	242,1	242,1	1,2	20 811,2	851,6	21 662,8

Tableau 30.6

Évolution des postes permanents, par catégorie

	2019 (effectif approuvé)	Changements			2020 (effectif proposé)	Variation
		Ajustements technique	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
SGA	1	—	—	—	1	—
SSG	1	—	—	—	1	—
D-2	3	—	—	—	3	—
D-1	3	—	—	—	3	—
P-5	13	—	—	—	13	—
P-4	28	—	—	—	28	—
P-3	22	—	—	—	22	—
P-2/1	14	—	—	—	14	—
Total partiel	85	—	—	—	85	—

	Changements				2020 (effectif proposé)	Variation
	2019 (effectif approuvé)	Ajustements technique	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Agents des services généraux						
1 ^{re} classe	8	—	—	—	8	—
Autres classes	20	—	—	—	20	—
Total partiel	28	—	—	—	28	—
Autres catégories de personnel						
Agents locaux	1	—	—	—	1	—
Total partiel	1	—	—	—	1	—
Total	114	—	—	—	114	—

Note : L'annexe II récapitule les changements, par composante, sous-programme et catégorie de personnel.

Abréviations : SGA = secrétaire général adjoint ; SSG = sous-secrétaire général.

Direction exécutive et administration

- 30.30 La Secrétaire générale adjointe aux services de contrôle interne assure la direction, la supervision et la gestion d'ensemble des activités du Bureau, telles qu'elles découlent des tâches qui lui ont été confiées et de son programme de travail approuvé. Elle est secondée par un Sous-Secrétaire général.
- 30.31 Le Bureau de la Secrétaire générale adjointe est chargé des activités de planification stratégique et de contrôle et veille à la bonne coordination du plan de travail du BSCI. Il coordonne les activités des trois sous-programmes, assure la liaison avec le Comité des commissaires aux comptes et le Corps commun d'inspection, et entretient d'étroites relations de travail avec les autres services d'inspection et de contrôle des fonds et programmes opérationnels et des organismes des Nations Unies. En outre, il contrôle minutieusement la qualité des rapports que le BSCI présente à l'Assemblée générale, supervise l'emploi des ressources et centralise tout ce qui a trait à la gestion de la performance et au suivi de l'application des recommandations du Bureau.
- 30.32 Dans le cadre de son attachement aux buts et objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des accords internationaux relatifs aux changements climatiques et à la protection de l'environnement, le Bureau continuera de réduire son empreinte carbone en encourageant le recours à la vidéoconférence pour les entretiens et les réunions, en veillant à ce que toutes les imprimantes soient configurées pour imprimer recto verso et en invitant les membres du personnel à éteindre leurs ordinateurs et moniteurs à la fin de la journée de travail.
- 30.33 On trouvera dans le tableau 30.7 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion.

Tableau 30.7
Respect des délais
(En pourcentage)

	2018 (taux prévu)	2018 (taux effectif)	2019 (taux prévu)	2020 (taux prévu)
Soumission de la documentation dans les délais	100	100	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	100	76	100	100

- 30.34 Le montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2020 s'élève à 1 505 200 dollars et ne fait apparaître aucun changement par rapport au montant du crédit ouvert pour 2019. On trouvera des renseignements supplémentaires dans les figures 30.III à 30.V et dans le tableau 30.8.

Figure 30.III

Direction exécutive et administration : évolution des ressources par rapport au montant du budget ordinaire

(En millions de dollars des États-Unis)

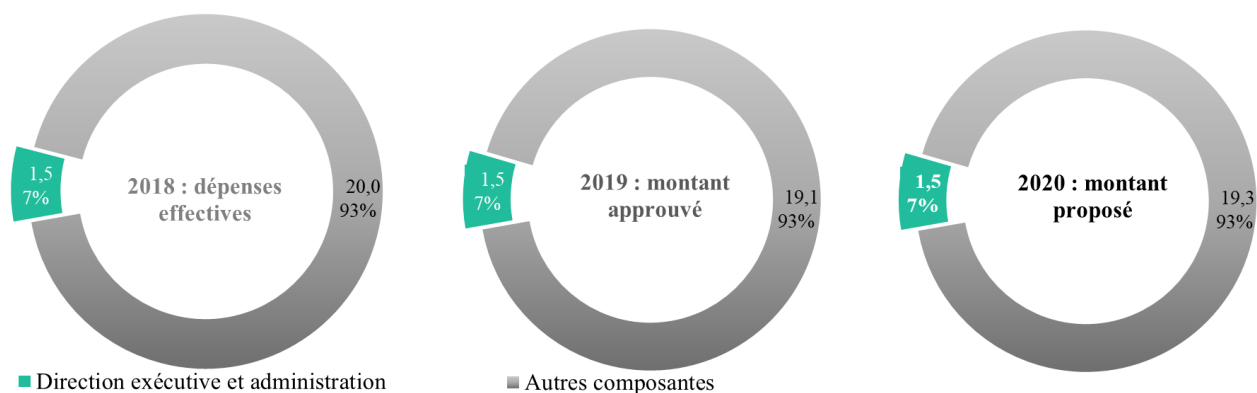


Tableau 30.8

Direction exécutive et administration : évolution des ressources financières et des postes

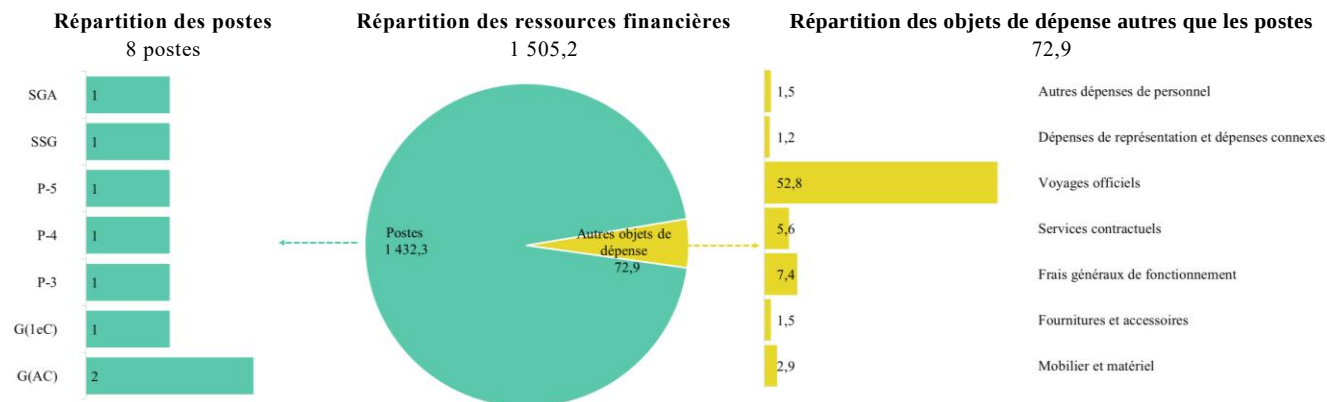
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements				2020 (prévisions avant actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total Pourcentage		
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	1 413,3	1 432,3	—	—	—	—	—	1 432,3
Autres objets de dépense	46,0	72,9	—	—	—	—	—	72,9
Total	1 459,3	1 505,2	—	—	—	—	—	1 505,2
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		5	—	—	—	—	—	5
Agents des services généraux et des catégories apparentées		3	—	—	—	—	—	3
Total		8	—	—	—	—	—	8

Figure 30.IV

**Direction exécutive et administration : répartition des ressources proposées pour 2020
(avant actualisation des coûts)**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

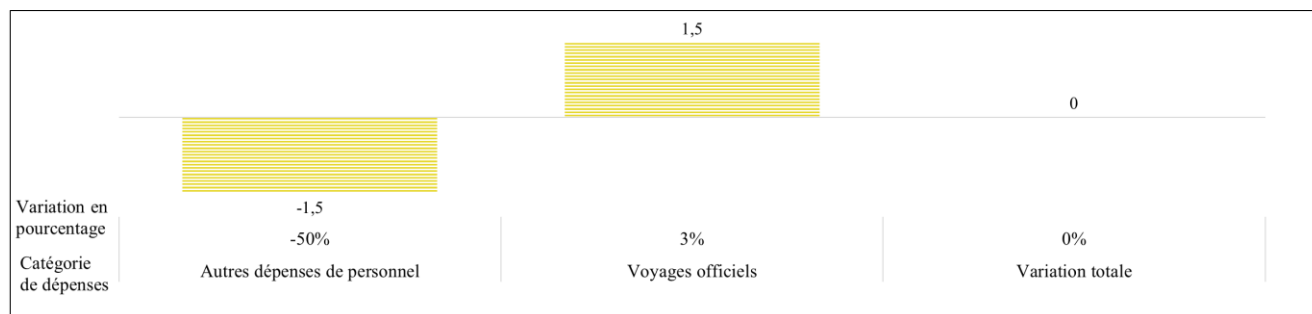


Abréviations : G(1^{re}C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG = sous-secrétaire général(e).

Figure 30.V

**Direction exécutive et administration : variations concernant les ressources proposées pour 2020
et les crédits ouverts pour 2019, par catégorie de dépenses**

(En milliers de dollars des États-Unis)



Programme de travail

- 30.35 Le montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2020 s'élève à 17 952 300 dollars et fait apparaître une augmentation nette de 242 100 dollars par rapport au montant du crédit ouvert pour 2019. On trouvera des renseignements supplémentaires dans les figures 30.VI et 30.VII et dans le tableau 30.9.

Figure 30.VI

Programme de travail : évolution des ressources par rapport au montant du budget ordinaire

(En millions de dollars des États-Unis)

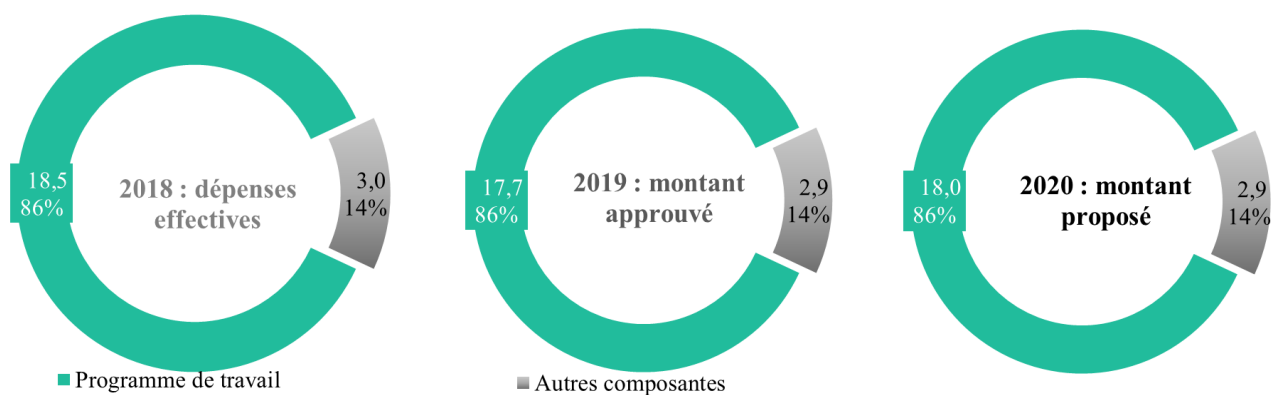


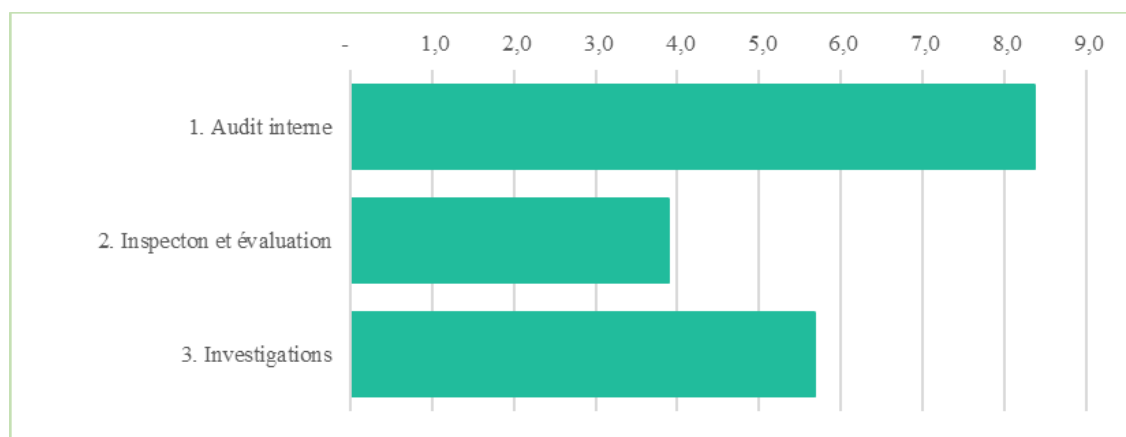
Tableau 30.9

Programme de travail : évolution des ressources financières et des postes

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

			Changements					2020 (prévisions avant actualisation des coûts)
	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Ressources financières, par sous-programme								
1. Audit interne	8 902,4	8 372,9	—	—	—	—	—	8 372,9
2. Inspection et évaluation	4 164,5	3 890,0	—	—	—	—	—	3 890,0
3. Investigations	5 387,3	5 447,3	—	—	242,1	242,1	4,4	5 689,4
Total	18 454,2	17 710,2	—	—	242,1	242,1	1,4	17 952,3
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	16 314,7	15 342,3	—	—	6,9	6,9	—	15 349,2
Autres objets de dépense	2 139,5	2 367,9	—	—	235,2	235,2	9,9	2 603,1
Total	18 454,2	17 710,2	—	—	242,1	242,1	1,4	17 952,3
Postes, par sous-programme								
1. Audit interne		44	—	—	—	—	—	44
2. Inspection et évaluation		22	—	—	—	—	—	22
3. Investigations		33	—	—	—	—	—	33
Total		99	—	—	—	—	—	99

Figure 30.VII
Répartition des ressources proposées pour 2020, par sous-programme
 (En millions de dollars des États-Unis)



Sous-programme 1 Audit interne

30.36 Le montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2020 s'élève à 8 372 900 dollars et ne fait apparaître aucun changement par rapport au montant du crédit ouvert pour 2019. On trouvera des renseignements supplémentaires dans le tableau 30.10 et les figures 30.VIII et 30.IX.

Tableau 30.10

Sous-programme 1 : évolution des ressources financières et des postes

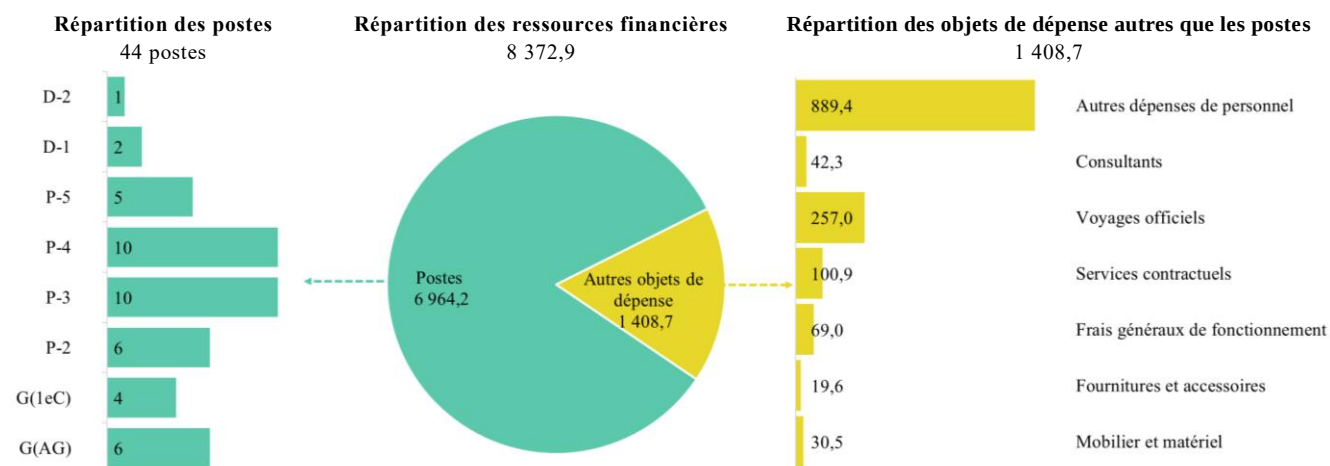
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements				2020 (prévisions avant actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total		Pourcentage
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	7 665,4	6 964,2	—	—	—	—	—	6 964,2
Autres objets de dépense	1 237,0	1 408,7	—	—	—	—	—	1 408,7
Total	8 902,4	8 372,9	—	—	—	—	—	8 372,9
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		34	—	—	—	—	—	34
Agents des services généraux et des catégories apparentées		10	—	—	—	—	—	10
Total		44	—	—	—	—	—	44

Figure 30.VIII

Sous-programme 1 : répartition des ressources proposées pour 2020 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

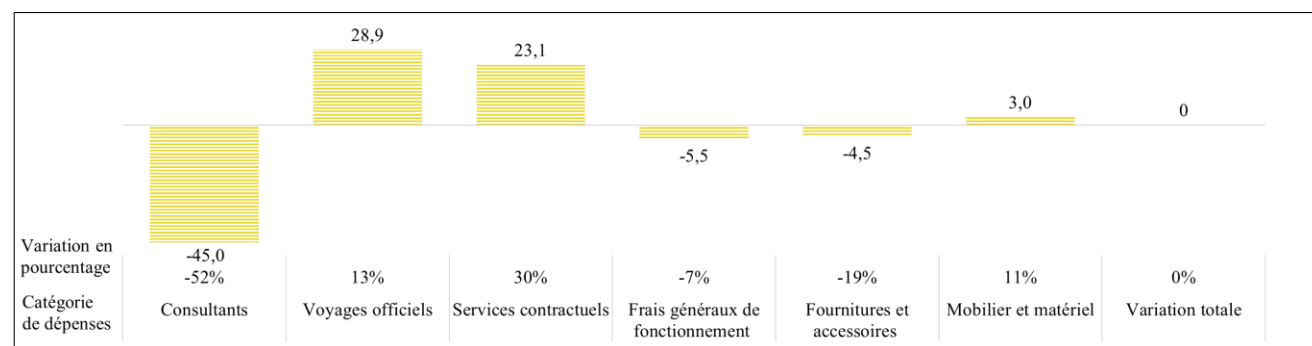


Abréviations : G(1^{re}C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes).

Figure 30.IX

Sous-programme 1 : variations concernant les ressources proposées pour 2020 et les crédits ouverts pour 2019, par catégorie de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)



30.37 Le sous-programme sera également financé au moyen de quotes-parts hors budget ordinaire d'un montant estimé à 16 570 200 dollars, qui permettront de couvrir les dépenses afférentes à 83 postes et les dépenses autres que les postes, et de ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 10 453 900 dollars, qui serviront à régler les dépenses afférentes à 42 postes et les dépenses autres que les postes (voir tableau 30.4). Le montant demandé permettra de financer les activités d'audit concernant le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, le fonds du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Centre du commerce international, la Commission d'indemnisation des Nations Unies, la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, ainsi que l'appui au programme au titre des autres activités de fond financées au moyen de ressources extrabudgétaires. Les quotes-parts hors budget ordinaire affichent une augmentation de 114 500 dollars en raison des ressources supplémentaires demandées au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.

Sous-programme 2

Inspection et évaluation

30.38 Le montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2020 s'élève à 3 890 000 dollars et ne fait apparaître aucun changement par rapport au montant du crédit ouvert pour 2019. On trouvera des renseignements supplémentaires dans le tableau 30.11 et les figures 30.X et 30.XI.

Tableau 30.11

Sous-programme 2 : évolution des ressources financières et des postes

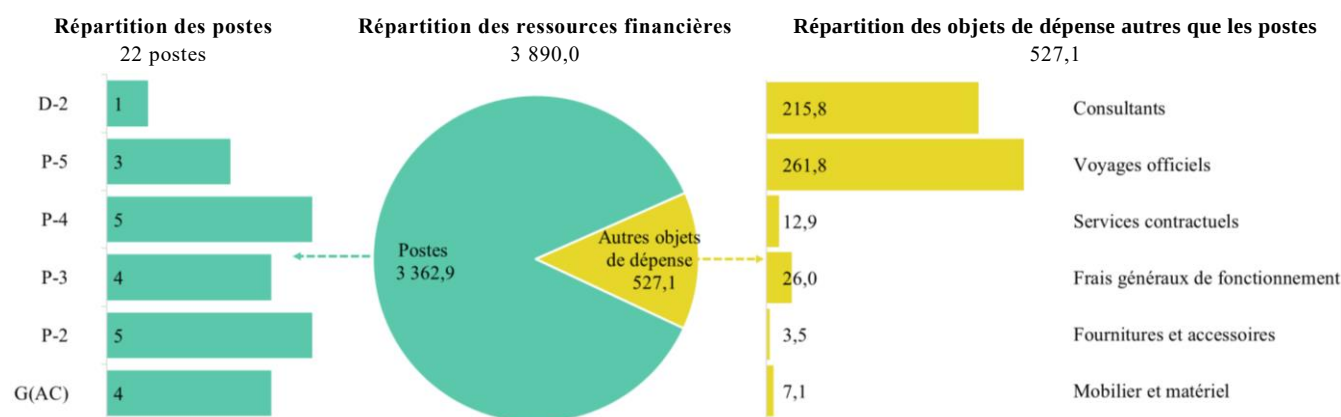
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	Changements							2020 (prévisions avant actualisation des coûts)
	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	3 645,3	3 362,9	—	—	—	—	—	3 362,9
Autres objets de dépense	519,1	527,1	—	—	—	—	—	527,1
Total	4 164,5	3 890,0	—	—	—	—	—	3 890,0
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		18	—	—	—	—	—	18
Agents des services généraux et des catégories apparentées		4	—	—	—	—	—	4
Total		22	—	—	—	—	—	22

Figure 30.X

Sous-programme 2 : répartition des ressources proposées pour 2020 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

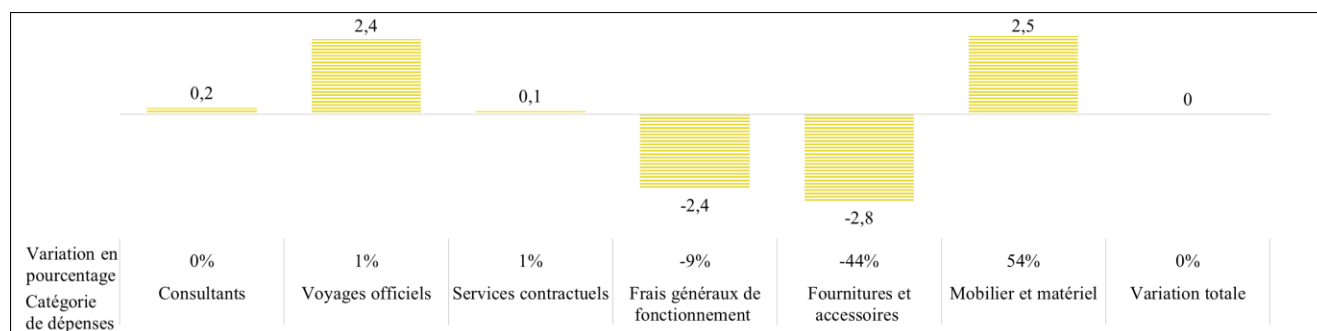


Abréviation : G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes).

Figure 30.XI

Sous-programme 2 : variations concernant les ressources proposées pour 2020 et les crédits ouverts pour 2019, par catégorie de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)



30.39 Le sous-programme sera également financé au moyen de quotes-parts hors budget ordinaire et de ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 1 992 100 dollars, qui serviront à régler les dépenses afférentes à 9 postes et les dépenses autres que les postes. Le montant demandé permettra de financer l'appui aux activités d'évaluation relatives au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix. L'augmentation de 97 300 dollars tient aux ressources supplémentaires demandées au titre du compte d'appui et du fonds du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux.

Sous-programme 3

Investigations

30.40 Le montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2020 s'élève à 5 689 400 dollars et fait apparaître une augmentation nette de 242 100 dollars par rapport au montant du crédit ouvert pour 2019. On trouvera des renseignements supplémentaires dans le tableau 30.12 et les figures 30.XII et 30.XIII.

Tableau 30.12

Sous-programme 3 : évolution des ressources financières et des postes

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

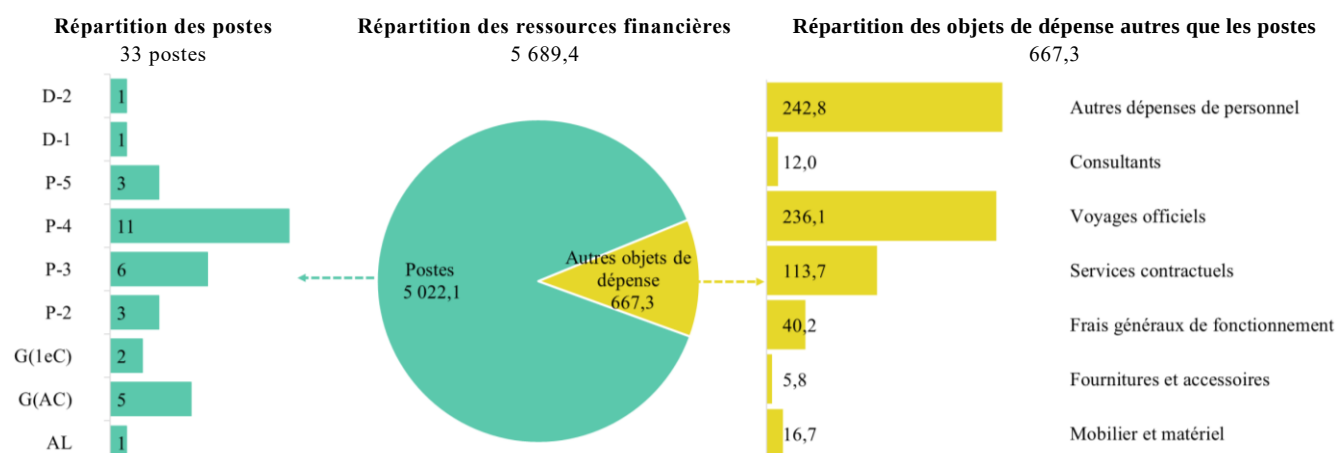
	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements				2020 (prévisions avant actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total		Pourcentage
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	5 004,0	5 015,2	—	—	6,9	6,9	0,1	5 022,1
Autres objets de dépense	383,3	432,1	—	—	235,2	235,2	54,4	667,3
Total	5 387,3	5 447,3	—	—	242,1	242,1	4,4	5 689,4
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		25	—	—	—	—	—	25
Agents des services généraux et des catégories apparentées		8	—	—	—	—	—	8

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Changements			Total	Pourcentage	2020 (prévisions avant actualisation des coûts)
				Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Total		33	–	–	–	–	–	–	33

Figure 30.XII

Sous-programme 3 : répartition des ressources proposées pour 2020 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

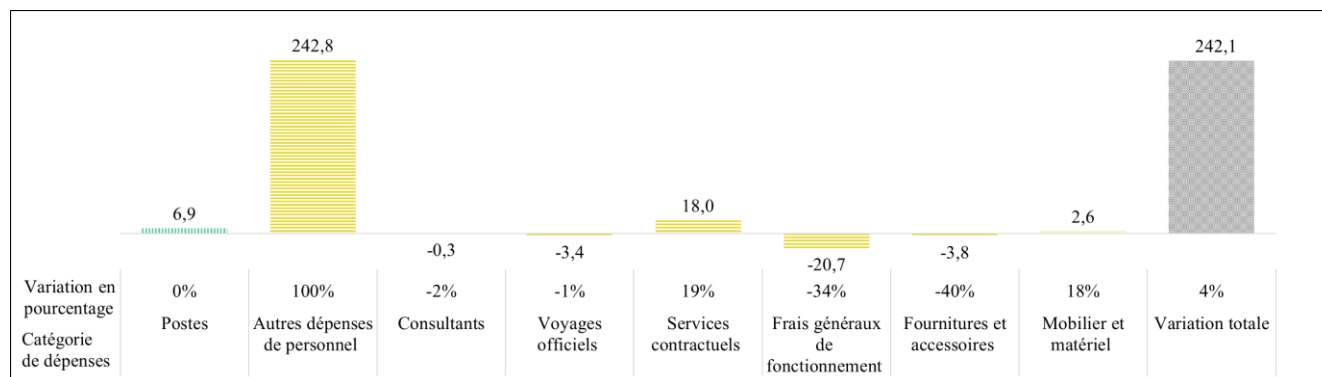


Abréviations : AL = agent(e) local(e) ; G(1eC) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes).

Figure 30.XIII

Sous-programme 3 : variations concernant les ressources proposées pour 2020 et les crédits ouverts pour 2019, par catégorie de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)



30.41 La variation de 242 100 dollars tient aux facteurs suivants :

Autres changements :

- Le transfert d'un poste de fonctionnaire chargé de la formation (P-4) du Bureau des investigations de Vienne au Bureau des investigations de New York en vue de tirer parti des effets de synergie avec différents partenaires de formation en poste à New York ;

- b) Le transfert, du Bureau des investigations de New York au Bureau des investigations de Nairobi, d'un poste d'enquêteur principal (P-5) dont la ou le titulaire serait Chef du Bureau, compte tenu de l'augmentation de la charge de travail et de la nécessité de renforcer la gestion du Bureau de Nairobi ;
 - c) La création de trois emplois de temporaire d'enquêteur (1 P-4 et 2 P-3) au Bureau des investigations de Vienne, compte tenu de l'augmentation de la charge de travail relative aux affaires de harcèlement sexuel. En 2018, le nombre de cas de harcèlement sexuel signalés à la Division des investigations a quadruplé (80 cas) et le nombre d'investigations a sextuplé (42 investigations). Alors qu'il existe, à New York et à Nairobi, six postes d'enquêteur dont les titulaires s'occupent des affaires de harcèlement sexuel et qui sont financés au moyen de quotes-parts hors budget ordinaire, aucune ressource n'est actuellement consacrée aux enquêtes afférentes à ce type d'affaires au Bureau des investigations de Vienne ou dans tout autre lieu d'affectation en Europe. Pourtant, environ un tiers du nombre total de cas de harcèlement sexuel se produit dans la zone de compétence de ce bureau. La création des trois emplois de temporaire proposés permettrait à la Division de traiter, à tout moment, l'équivalent de 12 à 15 enquêtes supplémentaires et d'accroître sensiblement les moyens dont elle dispose pour faire face à toute multiplication des plaintes pour harcèlement sexuel.
- 30.42 Le sous-programme sera également financé au moyen de quotes-parts hors budget ordinaire d'un montant estimé à 10 673 100 dollars, qui permettront de couvrir les dépenses afférentes à 42 postes et les dépenses autres que les postes, et de ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 376 400 dollars, qui serviront à régler les dépenses autres que les postes. Le montant demandé permettra de financer l'appui aux activités d'enquête concernant le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, le recouvrement des coûts auprès des fonds et programmes et les contributions volontaires versées au fonds d'affectation spéciale du BSCI en vue d'améliorer les compétences professionnelles en matière de contrôle interne. L'augmentation de 70 700 dollars des quotes-parts hors budget ordinaire et la suppression d'un poste s'expliquent par les changements qu'il est proposé d'apporter au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.

Appui au programme

- 30.43 Le Service administratif fournit au BSCI des services d'appui administratif centralisés en matière de gestion des ressources humaines, de gestion financière et d'administration générale, prêtant notamment conseil aux hauts responsables du Bureau quant aux questions administratives ou budgétaires ou relatives aux ressources humaines et financières. En outre, il administre les ressources humaines et financières du Bureau au Siège, à Genève, à Vienne et à Nairobi ainsi que dans d'autres lieux d'affectation, y compris dans les diverses missions de maintien de la paix et au Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux, en vertu des pouvoirs délégués par le Secrétaire général et dans le respect des règles et règlements de l'ONU.
- 30.44 Le montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2020 s'élève à 1 353 700 dollars et ne fait apparaître aucun changement par rapport au montant du crédit ouvert pour 2019. On trouvera des renseignements supplémentaires dans le tableau 30.13 et les figures 30.XIV à 30.XVI.

Figure 30.XIV

Appui au programme : évolution des ressources par rapport au montant du budget ordinaire

(En millions de dollars des États-Unis)

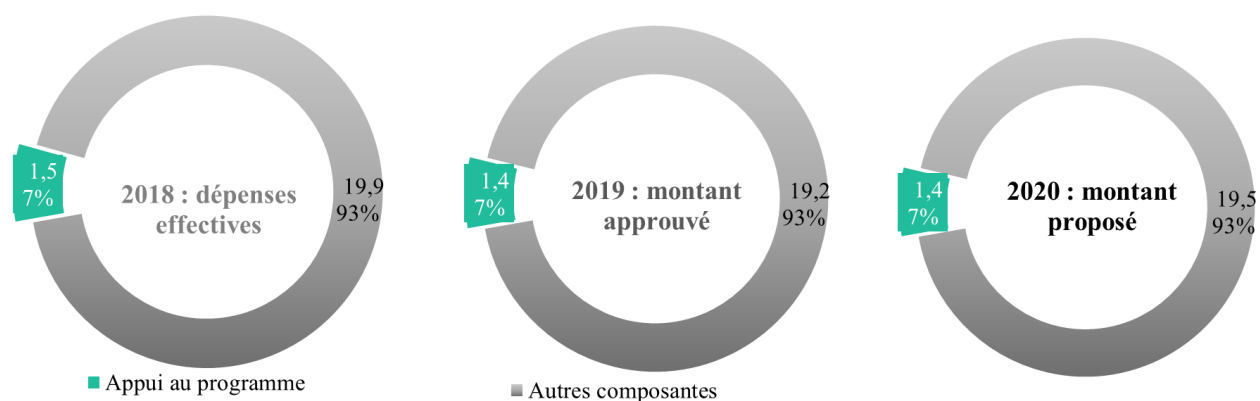


Tableau 30.13

Appui au programme : évolution des ressources financières et des postes

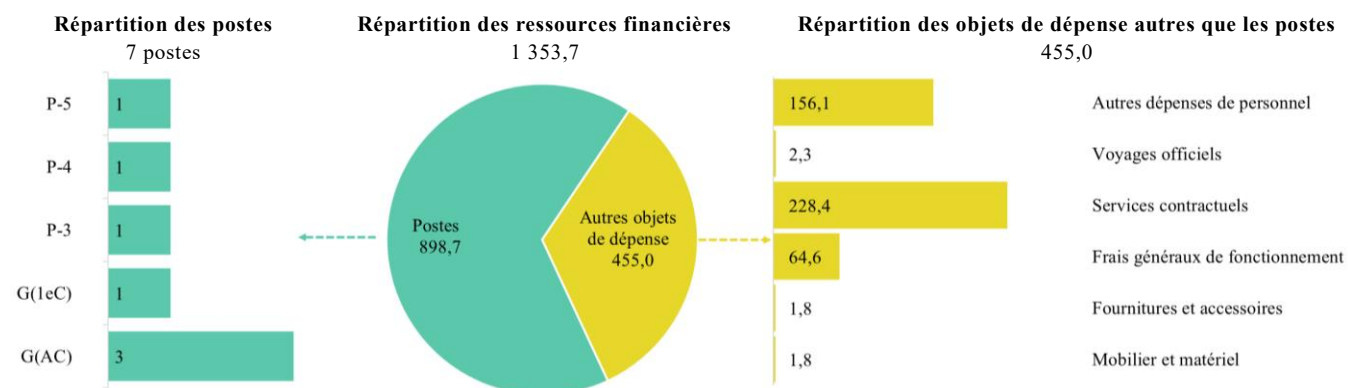
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2020 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	1 145,8	898,7	—	—	—	—	—	—	898,7
Autres objets de dépense	369,3	455,0	—	—	—	—	—	—	455,0
Total	1 515,1	1 353,7	—	—	—	—	—	—	1 353,7
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		3	—	—	—	—	—	—	3
Agents des services généraux et des catégories apparentées		4	—	—	—	—	—	—	4
Total		7	—	—	—	—	—	—	7

Figure 30.XV

Appui au programme : répartition des ressources proposées pour 2020 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

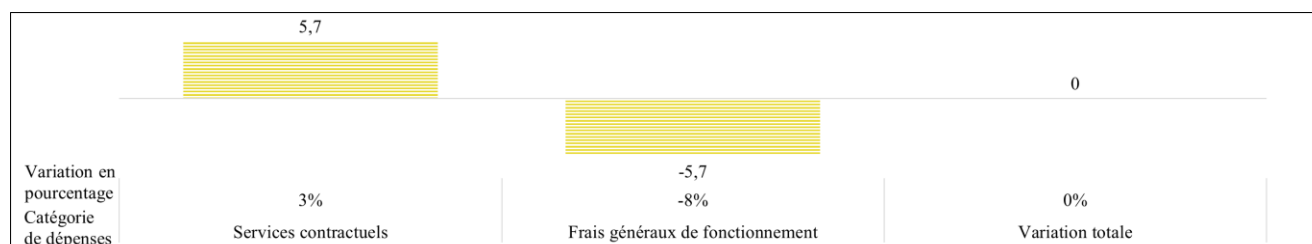


Abréviations : G(1^eC) = agent(e) des services généraux (1^e classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes).

Figure 30.XVI

Appui au programme : variations concernant les ressources proposées pour 2020 et les crédits ouverts pour 2019, par catégorie de dépenses

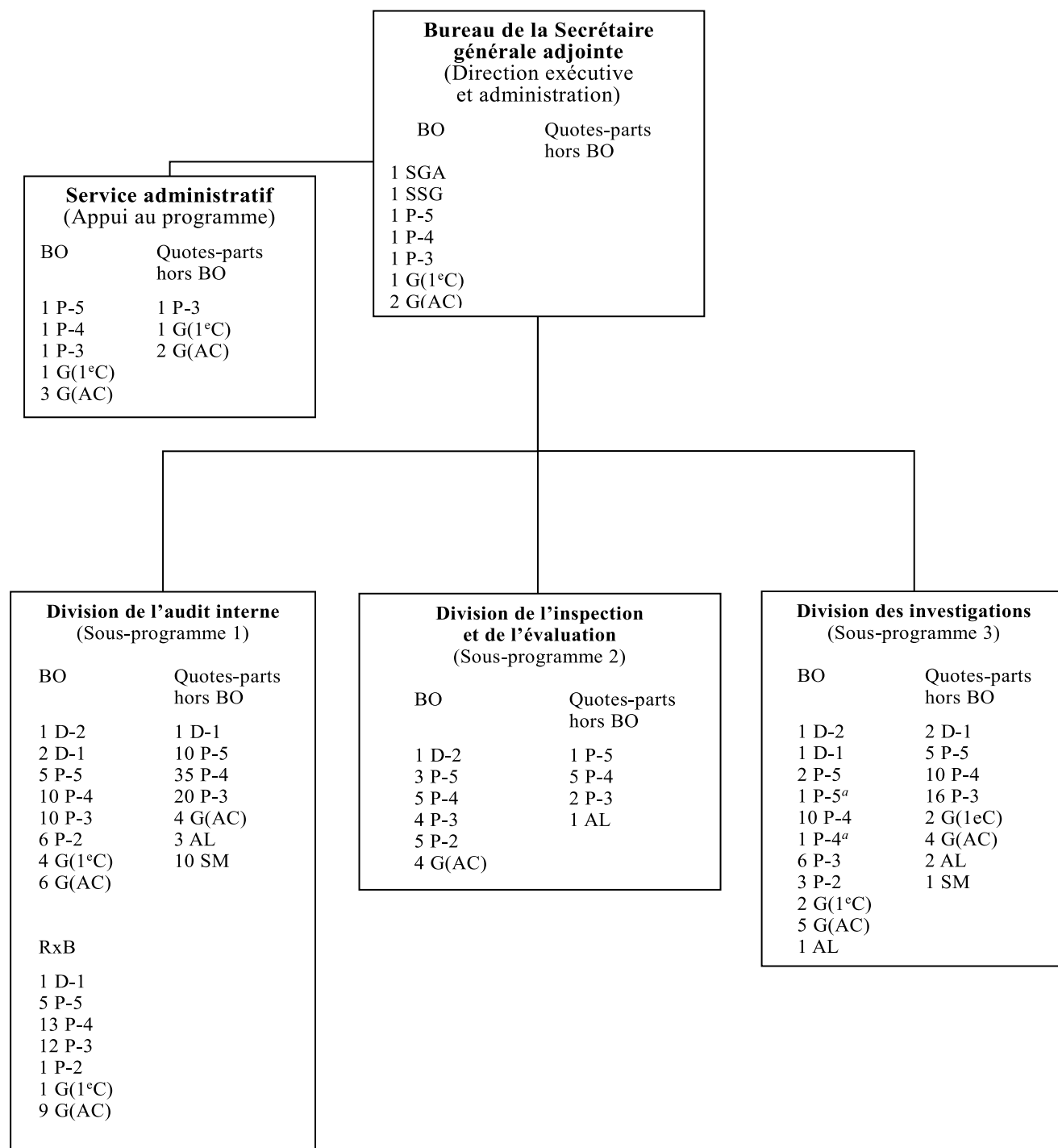
(En milliers de dollars des États-Unis)



- 30.45 La composante Appui au programme sera également financée au moyen de quotes-parts hors budget ordinaire d'un montant de 674 700 dollars, qui permettront de couvrir les dépenses afférentes à 4 postes et les dépenses autres que les postes (voir tableau 30.4). Le montant demandé permettra de financer l'appui administratif aux activités de contrôle relatives au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix. Les quotes-parts hors budget ordinaire accusent une diminution de 58 100 dollars en raison des changements qu'il est proposé d'apporter au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.

Annexe I

Organigramme et répartition des postes



Abréviations : AL = agent(e) local(e) ; BO = budget ordinaire ; G(1°C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; RxB = ressources extrabudgétaires ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SM = agent(e) du Service mobile ; SSG = sous-secrétaire général(e).

^a Transfert.

Annexe II**Récapitulatif, par composante et sous-programme, des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes permanents et aux postes temporaires**

	<i>Postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>	<i>Justification</i>
Sous-programme 3 Investigations	1	P-4	Transfert de 1 poste de fonctionnaire chargé de la formation de Vienne à New York	Pour tirer parti des effets de synergie avec différents partenaires de formation en poste à New York
	1	P-5	Transfert de 1 poste d'enquêteur principal de New York à Nairobi	Pour faire face à l'augmentation de la charge de travail et renforcer la gestion du Bureau des investigations de Nairobi